

Compte-rendu de la 38^e Assemblée Générale de la FERP le 15 septembre 2007 à Laulasmaa, Estonie

Présents: 81 participants au total.
(délégués avec droit de vote, voir la fiche de présence – PJ du CR)

Début: 9H00

Fin: 13H15

Point 1)

Ouverture:

Le Président J. Havelka a ouvert la 38^e Assemblée générale de la FERP à Laulasmaa. Il a salué tous les délégués présents dans la salle.

Il a remercié Eesti Matkaliit, organisateur, pour l'organisation des sessions de travail passées. Ensuite, il a souhaité la bienvenue au vice-président du Comité des Jeux Olympiques d'Estonie M. Jüri Tamm. Il a également salué les personnes présentes et a fait une brève synthèse concernant le travail du Comité des Jeux Olympiques. Il a souhaité ensuite aux délégués un excellent déroulement de la Conférence.

J. Havelka a remercié J. Tamm de son soutien à la conférence de la FERP, préparée d'une manière excellente. Le programme est intéressant et les conditions de travail des commissions très bonnes.

Les participants ont honoré par une minute de silence la mémoire de l'ancien 1^{er} vice-président de la FERP Eberhard Schüle, décédé le 19. 10. 2006,

J. Havelka a constaté, conformément aux statuts, que la salle comptait 41 organisations ayant droit de vote sur 52 organisations membres.

Point 2)

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28. 9. 2006 à Budapest, Hongrie:

Le compte-rendu de l'AG du 28. 9. 2006 à Budapest, Hongrie, a été approuvé à l'unanimité, sans remarques.

Point 3)

Rapport annuel du président:

Le Président J. Havelka a constaté que tous les délégués avaient reçu son rapport écrit depuis un mois.

Il a commenté oralement surtout les thèmes suivants:

Obtention de ressources financières pour la FERP : Comme on le constate dans le compte-rendu (point 1), la FERP a obtenu déjà deux fois le soutien de la part de l'UE: Les événements ont eu du succès tant du point de vue touristique que du point de vue financier (EURORANDO 2001, EURORANDO 2006). Malgré le fait que l'élaboration de la demande

de soutien financier demande beaucoup de temps, J. Havelka s'est adressé aux organisations membres afin qu'elles fassent l'effort d'obtenir le financement par leur propre intermédiaire. C'est dans l'intérêt de la FERP que les organisations membres de la FERP élaborent elles-mêmes les demandes de financement en direction de l'UE et non les prestataires de service externes. Ceux-ci savent élaborer un projet, mais la FERP dispose d'un meilleur savoir-faire et une capacité pour assurer la pérennité du projet à l'avenir. Le séminaire organisé en juin 2008 à Malaga est également un excellent exemple – il est en effet soutenu par le gouvernement local ce qui donne à la FERP la possibilité de profiter de l'offre et de bien préparer les documents.

En ce qui concerne les sentiers européens (E-sentiers), il faut trouver de nouveaux thèmes. Plus les E-sentiers sont présentés avec des thèmes porteurs, mieux les projets les concernant pourront être soutenus. On peut également présenter comme exemple le projet de l'élargissement de l'infrastructure d'un tronçon de l'E3 entre l'Allemagne, la Tchéquie et la Pologne.

Le soutien a été également obtenu pour l'activité du groupe de travail portant sur la „Formation des animateurs de randonnée“ piloté par la FFRandonnée. Le groupe de travail pourra nous faire part des résultats de son activité dès 2008.

Il faut trouver également d'autres sources pour la Fondation de la FERP. Soit parmi les sponsors, soit moyennant les recettes provenant des événements ou des organisations membres de la FERP. Il y a toujours des organisations membres qui n'ont pas jusqu'ici contribué par un versement sur le compte de la Fondation de la FERP. Pour que les revenus de la Fondation de la FERP soient avantageux et puissent stabiliser le fonctionnement du secrétariat et d'autres activités de la FERP, il faut augmenter le capital de la Fondation au minimum à 200 000 €. Actuellement, la somme disponible sur le compte de la Fondation de la FERP dépasse de peu les 100 000 €.

Collaboration avec l'UE:

Depuis 2005, la FERP est devenue membre permanent de la session des présidents des organisations sportives en Europe et elle est régulièrement invitée aux conférences à Bruxelles, pilotées par J. Figel, commissaire pour la formation, la culture et le sport.

Pour que nous puissions obtenir un soutien direct de la part de l'UE nous devons, par de nouveaux projets, notamment en prenant compte de nouveaux événements européens, spécifier de façon claire notre activité et ses apports au domaine social, à la compréhension entre nations, la protection de la nature et des monuments culturels, etc.

J. Havelka et L. Nielsen ont pu discuter avec Jo Leinen, élu du Parlement européen, en août 2007. Il a promis en public un soutien aux événements touristiques et aux itinéraires des sentiers de grande randonnée européens.

Ensuite, J. Havelka a fait une brève synthèse des autres points. Il a remercié les membres du praesidium de leur collaboration et des résultats obtenus par l'équipe du praesidium.

Point 4)

Rapport des présidents des commissions:

Le président de la **Commission de Randonnée** M. Grandjean a dit que les résultats détaillés de la Commission de Randonnée avaient été communiqués à l'occasion de la réunion commune de deux commissions, organisée à la fin de la réunion le 14 septembre 2007. La commission a pris une décision: la date pour organiser les Journées Européennes de la Randonnée reste en vigueur.

Mme K. Krohn Devodt de Den Norske Turistforening a suggéré de ne pas organiser cet événement seulement pour les individus et les familles, mais également pour les organisations.

Sur la base des discussions préalables, le document dit „Charte de l’Amitié“ sera prêt pour la 39^e conférence annuelle.

Un groupe de travail a été créé pour traiter le sujet du droit d’entrée dans la nature. Il devra faire connaître et diffuser les conclusions du séminaire à Malaga, organisé en juin 2008.

Un autre groupe de travail récemment créé, traitera du sujet „randonnée et handicap“. Il continuera le travail discuté par la Commission de Randonnée en 2006.

Le sujet principal de la Commission était: Information du groupe de travail pour la „Formation des animateurs de Randonnée“. Les résultats seront discutés ultérieurement lors de la session printanière du praesidium et les conclusions seront présentées lors de la conférence annuelle en septembre 2008.

Le projet WalkOnWeb a été très compliqué du point de vue technique. Actuellement, les préparations théoriques sont mises en oeuvre. La licence a été confiée à toutes les organisations collaboratrices. Le client pourra recevoir sur son portable les données sur les tronçons particuliers des sentiers.

Le Président de la **Commission de Sentiers** F. Schlinzig a dit que la majorité des informations ont déjà été communiquées par M. Grandjean. Il a fait une brève synthèse des sujets discutés: „randonnée entre voisins“ dans le cadre des Journées Européennes de la Randonnée, E-sentiers (longueur et tronçons achevés). F. Schlinzig a présenté son successeur pour le poste de président de la Commission de sentiers, ainsi que deux vice-présidents:

Uroš Vidovič (Slovénie) - président

Pedro Cuiça (Portugal) – 1^{er} vice-président

Rob Franssen (Pays-Bas) – 2^e vice-président

Après 10 ans d’activité, il transmet ses informations, mais surtout il propose de lancer de nouvelles idées concernant les E-sentiers afin de maintenir les traditions de la randonnée en Europe et pour trouver de nouveaux modes de collaboration entre les organisations de la FERP. Pour conclure, il a remercié tout le monde pour son soutien et il a souhaité à ses successeurs beaucoup de succès.

J. Havelka a remercié personnellement F. Schlinzig pour son travail et pour le „plus long service“ très professionnel effectué en faveur de la Commission de Sentiers de la FERP.

Les délégués n’ont posé aucune question et ils se sont abstenus de remarques concernant les rapports des présidents. Les rapports ont été approuvés à l’unanimité par 41 voix.

Point 5)

Rapport financier 2006:

Au début de son exposé, la trésorière L. Nielsen a signalé aux délégués l’absence d’une somme de 1 280 € dans le rapport 2006. Il s’agit de la contribution du VDGWV au balisage des E4 et E5 fait par les baliseurs alpins. Cette somme figure dans les recettes et dans les frais du rapport financier. Elle ne modifie pas le résultat financier de 2006 mais devra figurer dans le tableau pour information. Le VDGWV verse cette somme chaque année.

L. Nielsen a ensuite dit que les résultats d’EURORANDO 2006 avaient été très intéressants du point de vue financier. La recette obtenue grâce à l’événement a aidé à diminuer le déficit de la FERP et elle a même aidé à augmenter le capital de la FERP. La clôture annuelle de comptes pour 2006 a bien montré à quel point l’organisation des projets et des événements était importante – elle apporte de l’argent pour le budget de la FERP dont le soutien financier par les sponsors n’est jamais garanti.

Comme J. Havelka l’a dit, l’organisation des Journées Européennes de la Randonnée nous permet d’obtenir par des collectes financières des moyens financiers pour la Fondation de la FERP. Elle nous permet aussi de gagner une bonne image. Mais il faut envoyer les compte-rendu

de ces événements pour pouvoir les publier sur les pages web de la FERP. L. Nielsen a remercié J. Špreňarova pour l'élaboration du Rapport financier de la FERP et pour sa collaboration à internet. Elle a demandé aux délégués d'approuver ce Rapport financier 2006 de la FERP.

Point 6)

Rapport du commissaire aux comptes:

Le commissaire aux comptes H. Reinelt a constaté que le résultat comptable pour la période du 1. 1. 2006 au 31. 12. 2006 avait été approuvé le 4. 8. 2007. Les postes concernés correspondent aux chiffres figurant dans le livre comptable. Il a constaté que le capital de la FERP avait augmenté à 30.866,90 € et que le produit sur capital correspond au montant de 11.655,41 €. Il a remercié J. Špreňarova pour l'élaboration des documents.

Point 7)

Décharge du praesidium:

H. Reinelt propose que le praesidium obtienne la décharge pour la période comptable 1. 1. 2006 au 31. 12. 2006.

L'Assemblée Générale a approuvé la décharge du praesidium par 35 voix, 6 délégués se sont abstenus de vote.

Point 8)

Election du commissaire aux comptes:

H. Reinelt a été élu pour une période de 1 an en 2006. Pour l'instant, il n'y a pas d'autres candidats pour le poste du commissaire aux comptes. H. Reinelt a accepté de présenter sa candidature encore pour 1 an jusqu'au mois de septembre 2008.

H. Reinelt a été élu pour la période de 1 an à l'unanimité.

Point 9)

Election du 1^{er} vice-président, du 3^e vice-président, du 2^e adjoint et des présidents des Commissions de Randonnée et de Sentiers:

Pour les élections du praesidium, une Commission des élections est désignée. Elle se compose du président et de deux membres. Le praesidium a suggéré des personnes ci-dessous :

H. Reinelt (MSSGV) - président

E. Prato Bozzano (FIE) - membre

J. Simon (FCV) - membre

L'Assemblée générale les a approuvées à l'unanimité:

Les postes au sein du praesidium ont été occupés pendant la période écoulée de 4 ans de la manière suivante:

1^{er} vice-président J. Haase (Deutscher Wanderverband)

3^e vice-président J. Feliu (FEDME)

2^e adjoint M. Grandjean (Schweizer Wanderwege - SAW)

Les membres du praesidium ont obtenu des candidatures. La FCV a annulé la candidature de J. Simon. Les délégués ont été sollicités pour de présenter d'autres propositions de candidatures sans tarder, s'il y en avait.

Les candidats :

Le candidat pour le poste du 1^{er} vice-président: Jörg Haase (Deutscher Wanderverband). La vote a été public. J. Haase a été élu à l'unanimité.

Le candidat pour le poste du 3^e vice-président: Juan Mari Feliu Dord (FEDME). La vote a été public. J. Feliu a été élu à l'unanimité.

Le candidat pour le poste du 2^e assesseur: Rob Franssen (Stichting Wandelplatform - LAW). qui a fait sa brève présentation. A la suite le vote a été public. R. Franssen a été élu à l'unanimité.

Conformément aux statuts de la FERP, la Commission de Randonnée et la Commission Sentiers ont présenté à l'Assemblée générale leurs propositions pour les postes de présidents pour approbation.

Les candidats:

Commission de Randonnée – Marcel Grandjean – le candidat a été élu à l'unanimité.

Commission de Sentiers – Uroš Vidovič – le candidat a été élu à l'unanimité.

J. Havelka a souhaité aux nouveaux membres du praesidium et aux présidents des commissions beaucoup de succès à l'avenir dans leur travail pour le compte de la FERP.

Point 10)

Elections des membres d'honneur:

Le secrétariat de la FERP a reçu une proposition de la part du Deutscher Wanderverband: nommer Karl Schneider membre d'honneur de la FERP. En tant que président du Deutscher Wanderverband pendant de nombreuses années il a su obtenir le soutien moral et financier de la part du Deutscher Wanderverband pour la FERP. Il a occupé le poste du 1^{er} vice-président de la FERP de 1995 jusqu'à 2003, a été le créateur de la Fondation de la FERP qu'il continue à gérer en tant que président du Conseil de la Fondation.

K. Schneider a été élu à l'unanimité membre d'honneur de la FERP.

A l'occasion de la conférence annuelle en 2006, G. Eastwood a suggéré oralement l'élection de Henk Dikker Hupkes de la Stichting Wandelplatform – LAW comme membre d'honneur. Après la demande du praesidium de l'obligation de présenter la suggestion par écrit cette demande a été faite dans les règles mais l'élection avait dû être reportée d'un an. H. Dikker Hupkes a travaillé longtemps et d'une manière intense pour la FERP en occupant le poste du président de la Commission de Randonnée, il a été près de la création du logo nouveau de la FERP.

Il a été élu membre d'honneur à l'unanimité. En raison de son absence à l'Assemblée générale à Laulasmaa, le secrétariat de la FERP l'informera par écrit. Mme A. Van Kooten Niekerk a remercié l'Assemblée au nom de H. Dikker Hupkes.

Point 11)

a) Budget 2007 + b) Budget 2008:

La trésorière L. Nielsen a dit que les délégués avaient déjà obtenu les budgets 2007 et 2008. Le rapport financier 2007, présenté par J. Špreňarová, montre que le budget 2007 a été réaliste. L. Nielsen présume que la FERP ne dépassera pas un déficit de 9.410 € au 31. 12. 2007. Respectant la résolution adoptée par le praesidium, le revenu de la Fondation de la FERP ne sera pas utilisé pour couvrir le déficit du budget de la FERP. Il sera utilisé pour augmenter le capital de Fondation. Elle a dit également que le budget de la FERP ne permet pas de réaliser des investissements plus importants. Excepté pour l'année 2006, nous couvrons toujours les pertes du budget du capital de la FERP. Elle a demandé aux délégués présents que leurs organisations aident aussi d'une manière pas nécessairement financière, par exemple en faisant traduire à titre gratuit les documents à publier.

K. Schneider et J. Havelka ont tous deux constaté que cet état est valable également pour le budget 2007. Le secrétariat de la FERP est trop coûteux pour que son fonctionnement puisse être assuré uniquement par les cotisations actuelles des membres. Les revenus de la Fondation ne suffisent pas pour couvrir les frais. Pour ne plus prévoir le budget de la FERP avec un déficit comme c'est le cas tous les ans, il faudra augmenter les cotisations.

K. Schneider a demandé une explication du résultat financier 2006 figurant dans le bilan et les budgets 2007 et 2008. Il a demandé que les résultats soient transparents, y compris pour les événements comme EURORANDO 2006 et WalkOnWeb. Il en résultera plus clairement quel est le montant des moyens dont nous avons besoin de faire fonctionner l'organisation.

L. Nielsen s'est excusée que des chiffres différents figurent dans le rapport financier 2006 et les budgets 2007 et 2008. Elle a assuré pour tout le monde que le résultat financier 2006 était conforme. A partir de l'an 2007, les résultats budgétaires de la FERP seront soumis aux délégués tant du côté des revenus que du côté des charges, et pas seulement par la différence entre les deux. Le résultat financier corrigé dans le tableau Budgets 2007 et 2008 figure comme PJ à ce CR.

Les budgets ont été approuvés sans d'autres remarques par 35 voix, 6 délégués se sont abstenus de vote.

Point 12)

Fondation de la FERP:

Le Président du Conseil de la Fondation K. Schneider a informé les délégués sur l'état de la Fondation de la FERP. Au 31. 12. 2006 le capital de la Fondation s'est élevé à 105 075,47 €. L'augmentation depuis le 31. 12. 2005 est de 9 270,79 €, dont 6 847,46 € viennent de cotisations et de dons, 2 423,33 € viennent des intérêts. Entre temps, le capital de Fondation a augmenté grâce à d'autres cotisations. Il s'élève à 107 686,83 € au 31. 8. 2008. K. Schneider a signalé qu'en dehors de la FERP et du VDGWV, ayant cotisés chacun pour la somme de 27 000 € à la Fondation, il n'y a eu que 6 organisations ayant envoyé sur le compte une somme intéressante. Ont aussi cotisé: des personnes physiques mais surtout des membres de différents clubs soit personnellement soit par une collecte ou une tombola dans le cadre d'une randonnée dont le revenu a été donné à la Fondation de la FERP. K. Schneider a supplié les personnes présentes de suivre ces exemples et de réfléchir à d'autres possibilités pour contribuer à l'augmentation du capital de fondation.

J. Havelka a de nouveau signalé des exemples pour obtenir des dons pour la Fondation. Il faut que le capital de la Fondation atteigne un montant de 200 000 €. Une fois cette somme atteinte, il est très probable que le revenu, cotisations comprises, couvrira la totalité du budget

annuel de base de la FERP. Les organisations membres qui n'ont pas encore envoyé de contribution pour le compte de la Fondation sont sollicités pour le faire et ainsi soutenir le capital de fondation. On pourrait éventuellement trouver des cotisants privés. Si d'autres donateurs, prêts à cotiser plus que 3 000 € apparaissent, il sera pris une décision concernant l'admission de leurs représentants au sein du Forum des Fondateurs.

Point 13)

Augmentation des cotisations:

Les délégués ont déjà été informés de la nécessité d'augmenter les recettes du budget de la FERP à l'occasion de la conférence annuelle à Budapest. Le niveau actuel des cotisations ne couvre pas le fonctionnement du secrétariat à Prague, malgré le fait que ses charges soient beaucoup plus basses que dans d'autres pays de l'Europe de l'Ouest. J. Havelka a informé les personnes présentes que nous n'avons obtenu aucune suggestion permettant de faire baisser les charges. Comme il résulte de l'exposé de K. Schneider, les recettes de la FERP sont insuffisantes et nous diminuons année après année le capital financier de la FERP pour couvrir le déficit des budgets de la FERP. Pour faire bien fonctionner le secrétariat de la FERP, il faut payer la location et le salaire d'une employée. Vu les réserves financières actuelles de la FERP, le secrétariat ne pourra plus fonctionner que 2 ans au maximum.

J. Havelka a expliqué que l'augmentation des cotisations pouvait être compensée pour les organisations membres par des frais plus bas pour leurs délégués participant aux conférences de la FERP. Le praesidium veut atteindre cet objectif en adressant une demande aux organisateurs des conférences: que les frais d'inscription ne dépassent pas 300 € par personne. Le Président a dit que les membres du praesidium s'étaient mis d'accord sur l'augmentation de la cotisation de base de 120 € par an. La proposition a été soumise aux délégués par écrit préalablement. Les organisations peuvent bien sûr augmenter le niveau de leur cotisation en fonction de leurs possibilités.

Mme K. Krohn Devodt a rappelé que la FERP avait besoin de partenaires et de sponsors pour nous aider. Si nous nous présentons tous les ans avec déficit budgétaire, l'organisation ne sera pas considérée comme crédible. Elle suggère donc d'augmenter le niveau de la cotisation à 500 € par an. Le praesidium discutera cette idée lors de la prochaine session printanière en 2008.

A. Ducornet a avancé l'exemple de la FFRandonnée, qui a soutenu par une somme de 2 000 € le travail de la Fondation et notamment l'activité de la session du groupe de travail „Formation des animateurs de randonnée“. Il pense que l'on peut soutenir l'activité de la FERP sans être obligé de passer par le budget de la FERP. P. Cavalieros a suggéré de mettre en place un comité en vue de rechercher des sponsors pour la FERP. La contribution de la FFRandonnée est la bienvenue mais elle ne résoud pas le problème du budget de base de la FERP. La deuxième proposition est réalisable à long terme, mais pour stabiliser financièrement le secrétariat dans l'immédiat, il faut d'abord augmenter les cotisations.

Les délégués ont approuvé à l'unanimité l'augmentation de la cotisation de base à 380 € par an par 41 voix. Le secrétariat actualisera en conséquence le poste „cotisations“ dans le budget 2008 pour la prochaine conférence annuelle.

Point 14)

Journées Européennes de la Randonnée en 2007 et dans les années à venir:

J. Grandjean a dit que les délégués avaient discuté de l'action „Journées Européennes de la Randonnée“ dans le cadre de la Commission de Randonnée. Deux tâches découlent de la

discussion. Tous les délégués ont été sollicités pour envoyer dans les plus brefs délais les rapports concernant les actions réalisées en 2007. La publication du nombre important de ces nouvelles sur internet aide la FERP à se présenter vis-à-vis du public. Ensuite, les représentants de la FFRandonnée ont soumis dans le cadre de la Commission de Randonnée le projet d'une Charte de l'Amitié. A l'avenir, ce document devrait être présenté à l'occasion des Journées Européennes de la Randonnée. Le projet sera distribué aux organisations membres de la FERP. Les membres du praesidium discuteront à l'occasion de la session printanière des adaptations de la Charte.

Il faudra discuter ensuite du financement des Journées Européennes de la Randonnée et la préparation des documents communs pour les organisateurs.

Point 15)

Informations concernant le projet WalkOnWeb:

Ce point de l'ordre du jour a été rayé, car discuté en détail dans le cadre de la Commission Randonnée.

Point 16)

Propositions:

Le secrétariat de la FERP n'a reçu aucune proposition.

Point 17)

Approbation des organisations adhérentes nouvelles:

Boris Mičić, le délégué de la **Planinarski savez Srbije (RS)**, a fait une brève synthèse sur l'association fondée en 1901. Actuellement, elle regroupe 147 clubs avec 14 000 membres (le nombre de membres varie entre 12 et 17 000 membres). A part la randonnée, son activité principale, elle s'occupe également de la randonnée vélo, la spéléologie, l'alpinisme. L'Association organise les courses d'orientation, balise les sentiers également dans les montagnes (membre de l'Association Alpine), elle édite les cartes et elle s'occupe de 4 chalets offrant 4 catégories d'hébergements. Elle dispose également de son propre système de formation. L'Association travaille avec les clubs balkaniques, même avec le KČT. B. Mičić a signalé que le sentier E7 se terminait sur la frontière de la Serbie. Il voudrait, en collaboration avec la FERP, faire prolonger cet E-sentiers à travers son territoire.

Planinarski savez Srbije a été approuvé par 41 voix à l'unanimité.

Le Président du **Comité Régional de Picardie (F)**, Daniel Pipart, a présenté son Association aux délégués. Elle compte 3 600 membres, balise 2 000 km des sentiers PR et 4 000 km des sentiers de Grande Randonnée (GR). Elle travaille avec deux provinces françaises et l'organisation voisine belge sur le projet „Grande Thiérache“, qu'elle présentera à la FERP en 2008 à l'occasion des Journées Européennes de la Randonnée. D. Pipart a dit que l'Association souhaitait adhérer à la FERP surtout pour échanger des informations.

Le Comité Régional de Picardie a été admis par 41 voix à l'unanimité.

Gérald Gagliardo, trésorier du **Comité régional de Midi-Pyrénées (F)**, a brièvement informé les délégués sur son organisation. Elle opère à proximité de la frontière espagnole, balise 26 000 km des sentiers PR, de GR et de sentiers de Saint Jacques. Depuis 1988 elle collabore

avec des organisations espagnoles sur le GR 10 qui passe par les Pyrénées. Avec l'organisation catalane, basque, andorrane et, en France, avec des organisations du Languedoc et de l'Aquitaine elle organise des rencontres de randonnée transfrontalières. G. Gagliardo a suggéré le niveau des cotisations pour la FERP pour son organisation à hauteur de 500 €, soit 0,50 € par membre.

Le Comité régional de Midi-Pyrénées a été admis à l'unanimité par 41 voix.

Point 18)

Exclusion d'organisations adhérentes:

J. Havelka a rappelé que si une organisation membre ne payait pas deux cotisations annuelles successives, elle serait exclue de la FERP conformément aux statuts. A l'heure actuelle, aucune organisation ne doit plus d'une cotisation annuelle.

Point 19)

Informations sur la préparation de la conférence annuelle 2008 à Blansko, CZ:

En prévision de leur inscription pour la Conférence et l'information sur le pré-tour, les délégués ont reçu une documentation avec une fiche d'inscription. J. Havelka a annoncé que les frais d'inscription ne dépasseraient pas 300 € par personne.

Le niveau avantageux des frais a été possible grâce au bon soutien de la région de la Moravie du Sud et de la ville de Blansko. Il s'agit d'une ville industrielle, porte du Karst moravien – système des galeries souterraines. Les délégués les visiteront. Le programme du samedi après-midi et du soir sera consacré au 120^e anniversaire de la création du KČT. Les représentants des clubs partenaires du KČT, mais pas membres de la FERP, seront également invités pour cette fête: Deutscher- et Österreichischer Alpenverein, Österreichischer Touristenklub et Naturfreunde Österreich. Le Pré-tour est préparé par les organisateurs de façon que chaque groupe puisse lui-même choisir le programme en fonction de ses intérêts, les organisateurs peuvent, sur la base de questions individuelles, recommander le choix. Les frais du pré-tour sont plus bas puisque l'événement est organisé par le KČT lui-même.

Point 20)

Lieux et dates des conférences annuelles 2009, 2010 et 2011:

U. Fraga Bilbao, représentant du club de randonnée des Iles Canaries, et A. Castañeda Pérez, représentante de l'association du tourisme La Palma, ont invité les délégués présents à la 40^e conférence annuelle de la FERP aux Iles de Canaries. A. Castañeda a précisé que l'hôtel choisi sera sur le site d'un volcan. La date prévue est la première moitié du mois d'octobre 2009.

Les correspondances pour joindre l'île sont possibles depuis l'Allemagne, de la Grande Bretagne, des Pays-Bas, de l'Espagne ou depuis d'autres îles des Canaries. Eventuellement il est possible de convenir d'un transport optimal avec les organisateurs. Les fiches d'inscription seront disponibles à l'occasion de la conférence annuelle en septembre 2008. Les représentants des Iles Canaries ont proposé les prospectus de base sur le lieux de l'organisation de la Conférence annuelle sur La Palma aux délégués à Laulasmaa.

2010 - E. Bozzano Prato, FIE, a invité les délégués et les randonneurs à la Conférence annuelle de la FERP en Italie. Pas d'informations détaillées connues sur le lieu.

- 2011 - J. Feliu, FEDME, a confirmé le lieu de la Conférence annuelle dans le cadre d'EURORANDO 2011 en Espagne, l'Andalousie.
- 2012 - M. Kazepi, Cyprus Tourism Organisation, a suggéré l'organisation de la conférence annuelle sur l'île de Chypre.
- 2013 - K. Krohn Devold, Den Norske Turistforening, a suggéré l'organisation de la conférence annuelle en Norvège.

Point 21)

Divers:

M. Kazepi a informé les délégués sur une gamme large de programmes proposés par l'UE. Les organisations membres peuvent en profiter pour organiser des événements ou se présenter pour se faire connaître. Elle a cité comme exemple Cyprus Tourism Organisation, qui avait pu grâce au projet européen INTEREG IIIA Greece-Cyprus présenter le tronçon chyprien de l'E4 sur internet.

J. Feliu, J. Perea et d'autres représentants de l'administration andalouse ont remis aux délégués avant la Conférence annuelle les documents écrits pour organiser IV^e séminaire international concernant le sujet „ La Randonnée et le territoire en Europe“, organisé à Malaga du 5 au 7 juin 2008. Les délégués ont été de nouveau informés sur les points principaux du séminaire et de la préparation des documents. Les organisateurs du séminaire sont à la recherche de responsables pour 7 territoires géographiques européens qui élaboreront les documents pour le site donné, en prenant en compte des documents géographiques, du caractère des randonnées... Ils analyseront les droits traditionnels concernant la randonnée dans le pays, les permis nécessaires pour entrer sur un terrain privé, etc. Il ne s'agit pas d'une thèse, mais les organisateurs ont pour objectif d'obtenir le plus d'informations possibles pour les régions données. Les membres du praesidium ont pris une décision concernant le découpage de l'Europe en 7 régions et ils ont également désigné les responsables au sein du praesidium qui se porteraient garants pour le responsable des régions particulières.

Les organisateurs ont promis de préciser d'ici un mois les informations nécessaires pour élaborer des documents de base. Les organisateurs élaboreront en complément d'information la description des conditions d'accès dans certaines régions, à suivre également par d'autres personnes responsables de ces sites. Les documents finaux des 8 territoires (Espagne inclus) doivent être remis aux organisateurs au plus tard le 20 avril 2008.

A. Howcroft a souligné l'intérêt pour les organisateurs de l'élaboration de données pour l'Europe entière.

I. Hägg a exprimé ses remerciements aux organisateurs estoniens pour la préparation du séminaire „Randonnée responsable“, organisé le 13 septembre 2007. Il s'est adressé aux membres du praesidium et aux futurs organisateurs avec la question suivante: Est-il possible d'organiser des séminaires de ce type de haut niveau professionnel en tant que partie intégrante du programme des conférences de la FERP?

U. Vidovič a remercié J. Simon de la Fédération du Club Vosgien de l'organisation des sorties touristiques pour quelques groupes en Slovénie. Il lui a remis un petit cadeau qui rappellera aux Français le séjour à Ptuj (SLO).

J. Havelka a remercié tous les délégués pour leur excellente collaboration. Il espère que la collaboration aura lieu également sur les projets d'avenir afin de pouvoir bien présenter la FERP au public. Il a également promis une collaboration étroite du praesidium, surtout à l'occasion du séminaire, qui aura lieu en juin 2008 à Malaga.

Pour conclure, il a souhaité à tous du beau temps, un excellent après-midi ainsi qu'un bon retour. Il est certain que les randonneurs se rencontreront non seulement au moment des discussions, mais également sur les sentiers de randonnée.

PJ du CR:

- L'ordre du jour
- Fiche de présence des délégués
- Budgets 2007, 2008

J. Havelka / J. Špreňarová
octobre 2007